

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1800

Artikel: Un "non" incompatible : les délégués de l'UDC ne se prononceront pas seulement sur la libre circulation mais aussi sur la participation de leur parti au Conseil fédéral
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un «non» incompatible

Les délégués de l'UDC ne se prononceront pas seulement sur la libre circulation mais aussi sur la participation de leur parti au Conseil fédéral

André Gavillet (2 novembre 2008)

Le comité directeur de l'UDC a décidé de faire campagne contre les accords sur la libre circulation et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie, soumis à votation populaire le 8 février 2009. Cette prise de position, que les délégués doivent confirmer le 29 novembre, a suscité jusqu'ici des commentaires ironiques. Quelle valse-hésitation! D'abord le refus de soutenir le référendum (les jeunes UDC et plusieurs sections cantonales passant outre), puis la proposition de boycotter le scrutin sous prétexte que le Parlement a dénaturé le sens du vote en ne posant qu'une question amalgamant la confirmation de la libre circulation à son extension, et enfin la recommandation de voter «non». Christoph Blocher peut citer la formule célèbre: «*Il faut bien que je les suive parce que je suis leur chef*».

Opposition en deux discours

Les partis radical et démocratien, à la suite de la non-

réélection de Christoph Blocher, ont formulé leur position en ces termes: la participation de l'UDC au Conseil fédéral serait justifiée proportionnellement à son poids électoral à deux conditions: mettre fin à un style de campagne xénophobe, accepter la collaboration avec l'Union européenne par accords bilatéraux. Or, le refus de la libre circulation par l'UDC transgresse cette règle de base minimale. Rien de bien nouveau, dira-t-on trop facilement. De toute façon, l'UDC est dans l'opposition. Elle use de sa liberté de manœuvre.

Mais, de fait, l'UDC poursuit deux objectifs. Premièrement, revenir au pouvoir fédéral. Deuxièmement, s'assurer que les conseillers fédéraux élus seront ceux qu'elle aura choisis. Et, dans ce but, elle s'est dotée de règles statutaires strictes, qui ont l'ambition de restreindre le libre choix du Parlement.

Or elle ne peut à la fois

s'opposer à une politique européenne minimale et vouloir faire entrer ses partisans, porteurs de cette doctrine, au Conseil fédéral.

Prise de position

Les délégués de l'UDC se réunissent le 29 novembre. Avant qu'ils prennent leur décision, ils devraient connaître l'enjeu. Et cet enjeu, il appartient aux partis gouvernementaux de le formuler, chacun à sa manière et dans son style: pas de participation au Conseil fédéral sans une claire adhésion aux accords avec l'Union européenne. Il faut le dire avec intransigeance.

Inutile donc de passer en revue les candidats qui seraient potentiellement éligibles, si une opportunité se présentait, dotés d'un profil assez partisan côté cour zurichoise et assez souple côté jardin parlementaire. Inutile car la question de la participation aura été tranchée le 29 novembre.

Crise: les ringards redeviennent tendance

Après avoir sauvé l'économie de marché, l'Etat saura-t-il soutenir la conjoncture?

Albert Tille (29 octobre 2008)

L'affaire est entendue. Le plan de sauvetage de l'UBS tout comme la modération du système des bonus trouveront

une majorité aux Chambres fédérales, avec ou sans les modifications proposées par la gauche. L'électrochoc de la

crise financière a touché les cerveaux des plus farouches détracteurs de l'Etat. Cette révolution des esprits doit